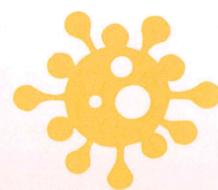


Magazine municipal mensuel de Cuges-les-Pins - N°52 Avril 2020



COVID-19

MESURES EXCEPTIONNELLES

CCAS – MAINTIEN AIDE ET URGENCE SOCIALE

ATTESTATION DE DÉPLACEMENT OBLIGATOIRE FERMETURE
DE L'HÔTEL DE VILLE

GARDE D'ENFANTS PERSONNEL RÉQUISITIONNÉ DÉSINFECTION RUES ET MOBILIER URBAIN SOLIDARITÉ CUGEOISE

VIE DE CONFINÉ APPEL À LA CRÉATIVITÉ ANNULATION ÉVÈNEMENTS, ACTIVITÉS PLAN DE CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ MIS EN PLACE

#ENSEMBLEALAMAISON



www.cuges-les-pins.fr



ÉDITO



La période de confinement qui frappe le monde nous fait aujourd'hui prendre conscience de l'essentiel, notre survie et la protection de chacun. C'est pour cela qu'il est aujourd'hui important, on ne le rappellera jamais assez, de respecter les règles de confinement décidées par l'Etat.

Il a été donné aux maires la possibilité de durcir ces mesures en prenant notamment des arrêtés d'interdiction de regroupement dans certains lieux. C'est ce que j'ai décidé, notamment sur les sites du jardin de la ville, du stade et des parcs et jardins d'enfants. J'ai également décidé d'instaurer un couvre feu de 21h à 6h du matin. Autour de ce problème de pandémie, beaucoup de réactions se font souvent

entendre où chacun tente d'apporter sa solution, car oui il n'est pas facile de rester confiné sans pouvoir agir librement, en ayant comme seule perspective, l'inconnu face à la maladie et à son aboutissement.

Je veux avant tout remercier le personnel de santé et de secours, mais aussi ceux qui œuvrent au quotidien pour maintenir les missions fondamentales : la distribution alimentaire, les livraisons de repas, les missions de service public et toutes ces actions de première nécessité dont nous avions oublié le sens. Face à cela je veux rester optimiste et avoir les mots utiles pour chacun.

Tout d'abord dire que les services municipaux continuent à agir dans l'urgence des décisions à prendre et des actions à mener au quotidien pour que chacun puisse trouver une solution à son problème. Les services de la mairie sont assurés en astreinte et focalisés sur les soins à la personne et notamment à destination des plus vulnérables. Notre CCAS est au rendez-vous de toutes ces actions et je l'en remercie. Depuis deux semaines, en effet, les initiatives d'entraide se multiplient partout en France comme dans notre ville de Cuges.

Entraide entre Français confinés à domicile, entraide envers les personnels soignants mobilisés par l'épidémie, entraide envers tous ceux qui ne peuvent télétravailler et qui continuent donc leur tâche, qu'ils soient livreurs, facteurs, hôtesses de caisse, porteurs de journaux, éboueurs, policiers, préparateurs de colis, etc. D'autres initiatives et actions sont venues spontanément compléter et renforcer cette solidarité cugeoise. Plusieurs élus, en respectant toutes les recommandations sanitaires, ont prêté main forte et aidé à la livraison de marchandises à domicile pour les plus vulnérables, renforçant ainsi les actions des magasins Carrefour Contact et Spar ainsi que l'action de la poste en acheminement des colis restés en suspens.

Des actions citoyennes ont pu mettre le talent de certains Cugeois au profit de l'urgence sanitaire en fabricant des masques en tissus et même des lunettes de protection grâce à l'imprimante 3D de la médiathèque.

Je veux aujourd'hui remercier toutes ces actions et tous ces acteurs qui démontrent que Cuges-les-Pins a su répondre présent à cet élan de solidarité nationale.

Dans ce contexte, je veux également remercier la majorité des Cugeois (62,21%) qui a décidé de me renouveler sa confiance pour les six ans à venir. Aujourd'hui, je fais fit des divergences d'opinion en étant le maire de tous les

Aujourd'hui, je fais fît des divergences d'opinion en étant le maire de tous le Cugeois car l'heure est à l'entraide et à la cohésion.

L'année de ce renouvellement électoral s'annonce compliquée dès lors que les principales mesures budgétaires et institutionnelles se trouvent suspendues à la fin du confinement.

Je sais pouvoir compter sur vous tous comme vous savez pouvoir compter sur moi pour répondre à vos besoins et à l'urgence du moment.

Prenez soin de vous et restez confinés !

#ENSEMBLEALAMAISON

Le Maire,
Bernard Destrost

SOMMAIRE

2 ÉDITO

3 VIE MUNICIPALE

4-7 COVID-19

8 VIE DE CONFINÉ

ÉLECTIONS MUNICIPALES : OÙ EN EST-ON ?

VIE MUNICIPALE

LES RÉSULTATS DU 15 MARS 2020

L'élection municipale du 1er tour du dimanche 15 mars dernier reste, dans tous les cas, acquise, pour la commune de Cuges-les-Pins, à M. Bernard DESTROST et ses colistiers de "Cuges Avenir", et ce, conformément à l'article 3 de la Constitution.

TOTAL À CUGES				
INSCRITS	4 245			
VOTANTS	2 398	56,49%		
ABSTENTION	1 847	43,51%		
EXPRIMÉS	2 334	54,98%		
NULS	24	0,57%		
BLANCS	40	0,94%		

LISTE	VOIX	%	SIÈGES
CUGES C'EST VOUS Gérald Fasolino	882	37,79%	5
CUGES AVENIR Bernard Destrost	1 452	62,21%	24

INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

En raison de la crise sanitaire actuelle liée au COVID-19, l'installation du nouveau Conseil municipal élu le 15 mars 2020 lors du 1^{er} tour des élections a été reportée comme l'a ordonné le gouvernement afin de minimiser les risques de contamination du virus.

De ce fait, le mandat des conseillers municipaux et des conseillers communautaires sortants, élus en 2014, est prolongé par la loi. Ils gèrent les affaires courantes de la commune.

Le gouvernement a décidé que - au plus tard, le 23 mai 2020 - il remettra au Parlement un rapport fondé sur une analyse du comité de scientifiques se prononçant sur l'état de l'épidémie de Coronavirus ; sur les risques sanitaires et les précautions à prendre pour la tenue de l'élection du maire et des adjoints et :

- Soit les conditions sanitaires sont remplies et les 29 nouveaux conseillers municipaux élus le 15 mars 2020 seront installés d'ici fin juin au plus tard avec une élection du maire et des adjoints fixée au plus tard le 10 juillet 2020
- Soit les conditions sanitaires ne sont toujours pas réunies et les conseillers municipaux sortants verront, à nouveau, leur mandat prolongé par une nouvelle loi

En conséquence également, la date limite d'adoption des budgets des communes est reportée au 31 juillet.

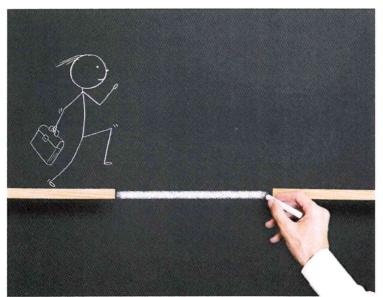


COVID-19 : CONTINUITÉ DE SERVICES PUBLICS



MISE EN PLACE D'UN PLAN DE CONTINUITE D'ACTIVITE AU SEIN DE LA COMMUNE DANS LE CADRE DE LA GESTION DU COVID-19

L'objet du PCA est de décrire les actions à réaliser lors des différentes phases du plan de continuité des activités et de lutte contre la pandémie de Covid-19 afin d'assurer la protection des personnes et la continuité d'activité durant cette période.



A ce titre, le PCA détermine les agents devant être impérativement, soit présents physiquement, soit en télétravail actif avec un matériel adapté, que celui-ci soit attribué par le service ou personnel.

Les P.C.A doivent organiser:

- Les missions essentielles de service public et les autres missions classées par ordre de priorité;
- · Le positionnement des agents ;
- Les méthodes et mesures de protection du personnel;
- L'information et la communication des agents et des usagers :
- La limitation autant que possible de la propagation du virus au sein de la collectivité.

ACTIVATION DE LA CELLULE DE VEILLE DU PCC (POSTE DE COMMANDEMENT COMMUNAL) DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE





Le PCS est, en France, un outil réalisé à l'échelle communale, sous la responsabilité du maire, pour planifier les actions des acteurs communaux de la gestion du risque en cas d'événements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires.

Il a pour objectif l'information préventive et la protection de la population.

Il se base sur le recensement des vulnérabilités et des risques sur la commune et des moyens disponibles sur la commune.

Il prévoit l'organisation nécessaire pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques.

COVID-19: LA MUNICIPALITÉ S'ORGANISE



DEPUIS LE 13 MARS 2020,
TOUS LES ÉVÉNEMENTS,
COURS, ATELIERS, RÉUNIONS
ET AUTRES REGROUPEMENTS
(PUBLICS OU PRIVÉS)
QUI SE DÉROULENT DANS LES
BÂTIMENTS MUNICIPAUX
SONT ANNULÉS
JUSQU'À NOUVEL ORDRE.

SERVICES MUNICIPAUX



HÔTEL DE VILLE: l'accueil est fermé. Une permanence téléphonique est assurée 7j/7, de 8h à 17h au 04.42.73.80.11.

Pour l'état-civil uniquement (déclaration de reconnaissance, naissance et décès), vous pouvez joindre le 06.16.79.95.55.

COMMUNICATION: l'accueil est fermé, vous pouvez joindre le service par mail: communication@cugeslespins.fr ou au : 06.28.09.18.68

MÉDIATHÈQUE: l'accueil est fermé, vous pouvez les joindre par *mail à mediatheque.cuges@gmail.com* et suivre la page Facebook/Médiathèque de Cuges-les-Pins.

Merci de ne pas déposer vos retours de livres dans la boîte aux lettres de la médiathèque, vous pouvez les conserver, aucun rappel ne sera fait pendant le confinement.

CCAS: l'accueil est fermé. Vous pouvez les joindre au 07.88.48.96.20 ou au 06.45.77.90.10. L'ensemble des services que le CCAS propose habituellement est toujours assuré. N'hésitez pas à le contacter pour toutes situations urgentes ou problèmes particuliers

Le CCAS a mis en place des appels téléphoniques réguliers envers les personnes âgées, isolées ou handicapées. Si vous avez connaissance d'une personne en difficulté, n'hésitez pas à le signaler.

ENFANCE: l'accueil des enfants de 3 à 16 ans est étendu, depuis le 1er avril, aux enfants des personnels participant aux forces de sécurité intérieure. Si vous êtes concernés, merci de contacter les directeurs d'école:

- École maternelle P. Cornille : ce.0132699n@ac-aix-marseille.fr
- École élémentaire S. Veil : eepu0132266t@gmail.com

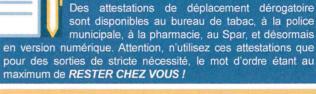
Vacances de printemps

Accueil du samedi 11 avril au dimanche 26 avril : si vous faites partie du personnel indispensable à la gestion de la crise et que vous n'avez aucun autre moyen de garde, vous pouvez inscrire votre enfant auprès de : julie.mistretta@cugeslespins.fr

CRÈCHE: La crèche est fermée (MAC et MAF), vous pouvez les joindre au 06.19.34.91.00. L'accueil en crèche est possible dès lors que les 2 parents sont soit personnel soignant soit personnel réquisitionné.

SERVICES TECHNIQUES : l'accueil est fermé. Pour toute urgence, merci de joindre le : 04 42 73 89 82

ATTESTATIONS



Ť,

PLEAU DES COLLINES

La SPL l'Eau des Colline fonctionne avec un service téléphonique et mail déportés en télétravail. Les interventions ne se font que pour les urgences. CONTACT: 04 42 62 45 00

FERMETURE DES AIRES DE JEUX COMMUNALES

Depuis le 24 mars 2020, 8h, toutes les aires de jeux communales notamment boulodrome, jardin de la ville, stade, aire de jeux à l'école S. Veil sont fermées à toutes personnes et ce jusqu'à nouvel ordre. Retrouvez l'arrêté intégral sur le site de la commune rubrique info coronavirus.

BRÛLAGES

La déchetterie étant fermée nous rappelons aux personnes soumises aux *Obligations Légales de Débroussaillement* qu'elles peuvent faire du brûlage de végétaux chez elles.

ATTENTION : veiller aux règles de précaution des brûlages chez soi. La saison des feux arrivera bientôt !

INFORMATIONS RELATIVES A LA COLLECTE DES DECHETS

- Collecte des ordures ménagères : maintenue dans les conditions habituelles. Les fréquences de collecte pourront être modulées par rapport aux modalités habituelles.
- Jetez vos déchets ménagers, en particulier mouchoirs, gants, essuie-tout et masques usagés dans des sacs bien fermés.
- Ne pas jeter aux toilettes les lingettes désinfectantes : elles génèrent actuellement des centaines d'interventions, évitables, pour déboucher les canalisations d'eaux usées et préserver le bon fonctionnement des stations d'épuration.
- La collecte des déchets verts et des encombrants est interrompue. Toutes les déchèteries du territoire métropolitain sont fermées. Ces déchets ne doivent en aucun cas être placés dans le circuit de collecte des ordures ménagères. Merci de votre civisme.

COVID-19: COMMERCES ET ENTREPRISES



COMMERCES ET ENTREPRISES

GUICHET UNIQUE POUR LES ENTREPRISES

Mandatée par la Préfecture des Bouches-du-Rhône, la CCI métropolitaine Aix-Marseille-Provence met en œuvre le guichet unique : URGENCE COVID-19. Il permet aux entrepreneurs et commerçants d'avoir un seul interlocuteur, qui, au regard du diagnostic posé, mobilisera les services de l'Etat et les acteurs économiques partenaires pour répondre à leurs besoins et inquiétudes légitimes.

- Un seul numéro : 04.91.39.34.79
- Contact mail: urgencecovid19@ccimp.com
- Actus: www.ccimp.com

COMMERCES OUVERTS

La CCI d'Aix-Marseille Provence et la Préfecture des Bouches du Rhône mettent en ligne une plateforme interactive qui permet de recenser l'ensemble des commerces ouverts sur la commune.

COMMERÇANTS: vous êtes invités à vous faire connaître sur : https://tools.ccimp.com/covid-ajouter-commerce/

N'hésitez pas à contacter vos commerçants qui livrent, pour la plupart, à domicile pour les personnes en difficulté. Tous les numéros des commerçants de Cuges sont en ligne sur le site de la commune rubrique : annuaire des entreprises

MARCHÉ DU SAMEDI MATIN : RETOUR LE 11 AVRIL !



Monsieur le Maire a demandé l'autorisation expresse au préfet du département de rouvrir le marché du village avec le soutien de la chambre des métiers et de l'artisanat

Le marché sera de retour à Cuges dès le samedi 11 avril, place Lucius Cal.

Pour le bien de tous, merci de respecter distances et gestes barrières. La police municipale sera présente afin de veiller au bon respect des recommandations sanitaires.

LES RENDEZ-VOUS DE LA CCI

RENDEZ-VOUS CHAQUE MARDI

« Facebook live » avec Jean-Luc CHAUVIN, Président de la CCI Métropolitaine Aix-Marseille Provence pour un point de situation et des réponses aux questions des articipants. Rendez-vous sur la page : www.facebook.com/cciaixmarseilleprovence

CONSOMMER LOCAL

Les producteurs cugeois continuent leur vente et s'adaptent à vous pour vous servir au mieux durant ce confinement.

LA CABRO D'OR, LUC ET MAGALI FALCOT

Vente à la ferme de fromages de chèvre et brousses du Rove AOC tous les matins de 9h à 12h (7j/7). Vous pouvez faire des commandes groupées, nous vous les préparerons. Contact: 07.86.10.74.11 2507, route nationale, 300 mètres à gauche

avant Ok Corral (en venant de Cuges)

L'APIÉ DEI FADO, SYLVAIN ET ELODIE NAVARRO

Vente de miel et pollen tous les vendredis après commandes passées par téléphone au 06.29.50.29.98 ou par messenger. Points de vente : La Cigale gourmande et La Cabro d'or (Luc et Magali Falcot)

SPIRULINE DU GARLABAN

La vente de spiruline continue directement à la ferme. Vous pouvez appeler avant de venir au: 06.85.74.16.44

DOMAINE L'ÉCUME DE LUNE

Edouard Giordanengo vous propose la vente de vin, vinaigre, huile d'olive, câpres et apéritif. Du lundi au vendredi de 17h à 18h30, les samedi et dimanche de 10h à 13h. Contact : 04 42 73 83 23

VIANDE D'AGNEAU, CRISTELE GOMEZ

Viande d'agneau, rillettes d'agneau et d'autres produits transformés à base de viande d'agneau. Chemin Notre Dame 06.60.87.66.63 - cgomez@hotmail.fr

SAFRAN, ANNE ET ALAIN JEANJEAN

Vente de plantes aromatiques, safran et produits dérivés.

Sur rendez-vous : safran-de-cuges@laposte.net 07.82.53.61.33



COVID-19 : SOLIDARITÉ CUGEOISE



VISIÈRES DE PROTECTION OFFERTES PAR LA MAIRIE



Grâce à l'imprimante 3D de la médiathèque, des « masques alternatifs » ont été confectionnés et remis par le maire. Bernard Destrost, aux commerçants qui le souhaitaient : Spar, bureau de tabac. Carrefour Contact.

Les prochains masques seront distribués. en fonction des demandes, aux autres commerces ouverts, personnels de santé et hôpitaux...

DÉSINFECTION DES RUES

Pour éviter au maximum la contagion du désinfection des rues en centre ville.





TRANSPORT

TOUTES LES INFOS DES TRANSPORTS SONT SUR:

www.lignes-agglo.fr

BUS À LA DEMANDE POUR LE PERSONNEL SOIGNANT

Ce service GRATUIT mis en place par Faconéo vise à faciliter le déplacement

des professionnels de santé depuis l'arrêt de bus le plus près de leur domicile, pour leur permettre de se rendre sur leur lieu de travail, dans le respect strict des gestes barrières.

Info sur le pilote.com - par mail à l'adresse crc.aix@effia.fr ou téléphonez au 0800 713 137 du lundi au vendredi de 7h à 19h.



OK CORRAL

Le parc d'attractions OK CORRAL offre des hébergements gratuits pour les personnels soignants.

INFOS: 04.42.73.98.54 - sq@okcorral.fr





VIE DE CONFINÉ



LA VILLE DE CUGES-LES-PINS LANCE 2 CONCOURS, POUR LES ENFANTS ET ADULTES, SUR VOS CRÉATIONS PENDANT LE CONFINEMENT!

PARTICIPATION ENFANTS

Dessine ta vie à la maison!

Tu as entre 2 et 10 ans ? Il y a quelques jours encore ta vie d'enfant, c'était ton école, ton professeur, tes récrés avec les copains et les copines, tes animateurs du mercredi, la gym ou le piano le samedi, les balades à vélo le dimanche... Mais voilà, à cause d'un virus particulièrement mauvais et très contagieux, te voilà maintenant obligé de rester chez toi pour te protéger toi-même et protéger les autres.

Alors une fois que tu as fini tes devoirs envoyés par ta maîtresse chaque jour, nous te proposons de faire un beau dessin sur l'un des 10 thèmes suivants :

- Ma vie à la maison (dessine ta famille chez toi)
- · Le meilleur des repas de maman/papa cette semaine
- Moi quand je fais mes devoirs
- Ma maîtresse
- Mon meilleur ami / Ma meilleure amie
- · Mon chien / Mon chat / Mon hamster etc.
- · Dans ma chambre il y a...
- Merci (par un dessin dis merci à qui tu veux : ta maîtresse, tes parents, celles et ceux qui soignent les malades en ce moment etc.).
- · Ce qui me manque le plus en ce moment, c'est....
- Mon dessin animé préféré

Choisis un seul thème dans cette liste et dessine ce qu'il t'inspire sur une feuille de papier A4 (crayons, feutres, peintures, gommettes, paillettes, collages). Ecris dessus ton prénom, ton nom et ton âge. Prends-la en photo et envoie-la à : **communication@cugeslespins.fr** avant le dimanche 26 avril à minuit. (Un seul thème / un seul dessin par enfant).

Tous les dessins seront alors soumis au vote du public sur le Facebook de la Ville. Rassure-toi, tout cela ne va pas durer, si tout le monde reste bien chez soi!

PARTICIPATION ADOS ET ADULTES

Confinés oui mais créatifs!

Voilà plus de quinze jours que nous vivons un quotidien hors du temps, isolés du monde extérieur, avec nos proches et une vie totalement chamboulée à réinventer.

Que vous inspire cette parenthèse inédite qui nous est imposée ?

Transcendez vos sentiments par la création!

Prenez une photo, couchez sur le papier un court écrit ou un poème, réalisez une création graphique, une vidéo (30 secondes), une sculpture, un dessin, ou une peinture à travers laquelle vous évoquerez ce que cette période vous inspire.

Prenez une photo de votre œuvre (un envoi d'une œuvre par personne) sur laquelle vous indiquerez vos prénom et nom et envoyez-la à : communication@cugeslespins.fr avant le dimanche 26 avril à minuit.

Votre œuvre sera alors soumise au vote du public sur le Facebook de la Ville.

Bon courage à tous et n'oubliez pas de... rester chez vous!

